

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 juin 2022 à 18h00 à Verclause**

Le Conseil communautaire, convoqué le 22 juin 2022 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes à Verclause.

Secrétaire de séance : Monsieur Claude BAS

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 63

Etaient présents : 37

Éric RICHARD - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - André DONZE - Pascale ROCHAS - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Georges ROMEO - Sébastien DUPOUX - Pascal CIRER METHEL - Michel GREGOIRE - Augustin CLEMENT - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Sylvie GARNERO – Didier LAFFITTE (suppléant) - Aurore AMOURDEDIEU Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME – Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Patrick TITZ - Claude BAS - Alain NICOLAS – Jacques NIVON - Marie-Pierre MONIER

Etaient absents ou excusés : 35

Marc HAMARD - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Philippe CAHN - Patrick LEDOUX - Gérard TRUPHEMUS - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - Laurent CHAREYRE - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Christian CARRERE - Didier ROUSSELLE - Gilles RAVOUX - Louis AICARDI - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Nadège RANCON - Christine ROUSSIN - Gérard PEZ - Jason DUQUESNOY - Claude SOMAGLINO

Excusés ayant donné pouvoir : 26

Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Georges ROMEO - Christian THIRIOT a donné pouvoir à Daniel CHARRASSE - José FERNANDES a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Sébastien BERNARD a donné pouvoir à Roland PEYRON - Juliette HAÏM a donné pouvoir à André DONZE - Michel TREMORI a donné pouvoir à André DONZE - Jean-Michel LAGET a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Sylvie GARNERO - Laurence CHAUDET a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Mathieu ANDRE a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Philippe LEDESERT a donné pouvoir à Eric RICHARD - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Odile PILOZ - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Pierre COMBES – Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Roger VIARSAC – Aurélie LOUPIAS a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Christian TEULADE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Serge ROUX a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Fabienne BARBANSON a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Alain FRACHINOUS a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Patrick TITZ - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN

En application de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, l'organe délibérant des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent ne délibère valablement que lorsque le tiers de ses membres en exercice est présent, chacun d'eux pouvant être porteur de deux pouvoirs.

Administration Générale-Finances-Ressources Humaines-Communication

Rapporteur(e) : Thierry DAYRE

Administration Générale

101-2022 Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 25 du règlement intérieur de la Communauté de communes des Baronnie en Drôme provençale, adopté par délibération du Conseil communautaire en date du 13 avril 2021 ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 24 mai 2022 ;

Administration Générale

080-2022 Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2022

081-2022 Désignation des représentants de la CCBDP au sein du Comité syndical de Ardèche Drôme Numérique (ADN)

082-2022 Service public des énergies dans la Drôme (SDED) - Marché d'approvisionnement 2024-2027

Marchés Publics

083-2022 Signature des marchés de réhabilitation du bâtiment du siège annexe de la CCBDP (n°2021-013 et n°2021-015)

Ressources Humaines

084-2022 Mise à jour du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

085-2022 Création du Comité Social Territorial (CST)

Finances

086-2022 Décision modificative n°1 – Budget principal

Commerce

087-2022 Dossiers d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente

Economie

088-2022 Avenant n°3 - Acceptation d'une déclaration de sous-traitance au marché de fourniture et pose de la SIL touristique sur le territoire de la CCBDP

Déchets

089-2022 Modification statutaire – Adhésion au SYPP de la CC RHONE LEZ PROVENCE

GEMAPI

090-2022 Syndicat mixte d'Eygues en Aygues (SMEA) : Participation financière 2022

Petite Enfance

- 091-2022 Critères d'attribution des places en Etablissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE) en gestion directe
- 092-2022 Convention de partenariat avec la MAM Grandir à Petits Pas / Mairie de Vinsobres / CCBDP
- 093-2022 Convention de partenariat 2022/2024 avec la Mutuelle Petite-Enfance des Baronniees
- 094-2022 Convention de partenariat 2022 avec la microcrèche « Mont'Bambin » à Montbrun-les-Bains, gérée par la Mutuelle AESIO
- 095-2022 Convention de partenariat 2022 avec la micro-crèche « A Petits Pas » à Les Pilles, gérée par la Mutuelle AESIO
- 096-2022 Convention de partenariat 2022 avec la crèche « Les Frimousses » à Rémuzat
- 097-2022 Convention de partenariat 2022 avec la crèche « Les Souris Vertes » à Buis-les-Baronnies

Enfance - Jeunesse

- 098-2022 Attribution de subvention au SIVOS de la Vallée de l'Ennuyé au titre de l'année 2022
- 099-2022 Attribution de subvention relative au fonctionnement de l'ALSH « Le Chat Botté » géré par l'AFB, au titre de l'année 2022
- 100-2022 Participation financière maximum de la CCBDP versée à l'Espace Social et Culturel du Diois pour le fonctionnement de l'ALSH de la Vallée de l'Oule au titre de l'année 2022

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote,
décide**

POUR : 63

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 24 mai 2022 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Le Président

Thierry DAYRE



Transmis en préfecture le : 05/07/2022
Mise en ligne le : 05/07/2022

Ampliation à :

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20220628-101_2022-DE
en date du 05/07/2022 ; REFERENCE ACTE : 101_2022